

Mairie de Roquesérière

2, Rue de l'Eglise
31380 Roquesérière
Tél. : 05 61 84 22 22

REPUBLICQUE FRANCAISE
(HAUTE GARONNE)

A rappeler dans toute correspondance

DOSSIER N° DP0314592600021

Déposé le : 04/06/2026
Objet : pose de 6 panneaux solaires
Adresse : 24, Rue des Violettes
31380 ROQUESÉRIÈRE

Parcelles : ZB-0193, ZB-0196, ZB-0208, ZB-0211,
ZB-0220

DESTINATAIRE

Monsieur PAILHES Thierry
24, Rue des Violettes
31380 ROQUESÉRIÈRE

Objet : Rejet tacite dossier DP 031 459 26 00021

Monsieur,

Vous avez déposé le 04/06/2026 à la mairie de Roquesérière une demande de Déclaration Préalable Constructions (DPC) ci-dessus référencée.

Dans un délai d'un mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration vous a indiqué qu'il manquait une ou plusieurs pièces à votre dossier et vous a demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces manquantes suivantes :

- **DPC4. Un plan des façades et des toitures [Art. R.431-10 a) du code de l'urbanisme] :**
 - Fournir un plan de toiture faisant apparaître la modification apportée
 - Coter les panneaux (longueur et largeur) et indiquer la surface couverte par la totalité du projet
 - Préciser la puissance totale du projet
 - Préciser la destination de l'énergie produite (utilisation personnelle, revente...)

En application des dispositions de l'article R.423-39 du code de l'urbanisme, les pièces manquantes doivent être adressées à la mairie dans un délai de 3 mois à compter de la réception de la demande de pièces complémentaires.

L'ensemble de ces pièces n'ayant pas été adressé à la mairie avant le 11/09/2026 il n'est donc plus possible de donner une suite à ce dossier, vosre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet.

Si vous souhaitez toutefois réaliser votre projet, je vous invite à déposer un nouveau dossier en mairie, accompagnée d'un dossier complet.

Celui-ci recevra alors un nouveau numéro d'enregistrement et fera l'objet d'une nouvelle procédure d'instruction conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Roquesérière,
Le 11 septembre 2026

Le Maire
CASTET Thierry